

## DROIT DES SOCIÉTÉS

# Accompagnement dans la transformation juridique de votre Étude

La loi « croissance » autorise de nouvelles formes d'exercice de la profession de notaire; l'évolution de l'environnement de l'écosystème notarial milite pour une adaptation de la structure d'exercice de la profession de notaire. Le choix de la structure juridique est dicté par de multiples considérations d'ordre stratégiques, financières, de choix de gouvernance, ... lesquelles devront être confrontées avec les possibilités offertes notamment par le droit des sociétés, fiscal et social. La formation a pour objectif de donner au notaire « chef-d'entreprise » les informations nécessaires à la conduite de son projet. Elle devrait être précédée en toute bonne rigueur de celle initiant à la démarche stratégique.



## OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Être en mesure d'élaborer et de conduire son projet de transformation juridique
- Choisir la structure juridique adaptée à son projet de développement stratégique
- Disposer des informations nécessaires à la prise de décision du projet transformation
- Intégrer les dimensions financières et fiscales au projet de transformation



## MÉTHODE ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Co-animation assurée par un notaire associé spécialisé en droit de l'entreprise et expert des structures d'exercice notarial accompagné d'un expert-comptable, et Commissaire aux comptes, ayant tous les deux une très grande expérience de la conduite de ces projets et de l'accompagnement de confrères
- Présentation technique illustrée d'exemples concrets sur les différentes formes sociales possibles ainsi que leurs avantages et inconvénients outre la prise en compte des dimensions financières et fiscales
- Présentation PowerPoint, remise d'un support pédagogique et documentation juridique



## FORMATEURS

Me Anthony ROUY - Notaire associé  
M. Pierre BOURDALE DUFAU - Expert-comptable diplômé & Commissaire aux comptes, spécialiste comptabilité et fiscalité des offices notariaux  
ou Stéphane PETIT - Expert-comptable, CREOSIA  
Nadja SEUWEN - Juriste consultante et Animatrice de formation du CRIDON LYON



## DURÉE

7h



## PUBLICS

Notaires associés

## NIVEAU

Débutant à expert en droit de l'entreprise

## OBJECTIF

● OOO Acquérir des connaissances de base

## PRÉ-REQUIS

- Idéalement avoir établi son projet d'entreprise
- Vision claire sur l'évolution de la gouvernance de l'office
- Connaissances minimales en droit des sociétés et fiscalité, des entreprises



## PLUS-VALUE

- Le notaire dispose des éléments de techniques juridiques (droit des sociétés), fiscaux, comptables et financiers pour gérer son projet
- Cette formation est le complément de la formation « Définir le projet stratégique de son Étude » (cf module p.203) qu'il est préférable d'élaborer en amont



**CRIDON LYON**

Partenaire expert du notaire

## MODALITÉ D'ÉVALUATION MISE EN ŒUVRE

Évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation sous forme d'auto-évaluation

**ACCOMPAGNEMENT DANS LA TRANSFORMATION JURIDIQUE  
DE VOTRE ÉTUDE**

## Plan d'intervention

**1**

### **LES DIFFÉRENTES FORMES SOCIALES D'EXERCICE DE LA PROFESSION NOTARIALE**

- Choisir la forme sociale adaptée au projet économique : SARL, SAS, SEL, SCP, SELarl, SPFPL, SELAS, SELAFA... ; l'impact de l'ordonnance du 31 mars 2016 et des décrets d'application du 29 juin 2016...
- Avantages et inconvénients de chaque forme sociale, les conséquences sociales, fiscales et financières
- Prise en compte de la structure capitalistique : office individuel ou société, constitution ou non d'une holding, la pluri-professionnalité ou inter-professionnalité capitalistique et d'exercice
- Les impacts sur les activités susceptibles ou non d'être exercées

**2**

### **LES ENJEUX ET MODALITÉS PRATIQUES DE LA TRANSFORMATION**

- Les impacts fiscaux du projet : passage à l'IS, ISF...
- Le changement éventuel de statut social et la gouvernance de l'entreprise
- Les étapes clefs du projet, l'agenda technique et les différentes étapes du projet :
  - les aspects comptables
  - les aspects fiscaux (ex : passage à l'IS, ISF...)
  - les impacts financiers (effet de levier, coût de l'opération...)
  - le secrétariat juridique de l'opération
- Les impacts sur l'évolution de l'organisation de la gouvernance, la gestion du changement
- La stratégie de développement : fusion d'Études, inter-professionnalité...